

Accompagner les élèves et les familles dans la construction du projet d'orientation (Session 1)

Faire de l'orientation un terrain de rencontre et non d'affrontement entre l'école, les jeunes et la famille

Programme

Objectifs de la formation

Proposer à l'élève une démarche centrée sur la connaissance de soi, qui lui permette de développer ses potentialités et de faire des choix.
Construire une progression et des choisir des supports pédagogiques pertinents
Savoir écouter les jeunes et travailler en concertation avec les parents.
Lire des situations professionnelles et questionner sa posture et sa pratique ; développer une posture réflexive.

Contenu et programme

Cadre réglementaire : BO, Parcours Avenir
Cadre théorique de l'ADVP : les étapes de construction d'un choix d'orientation
Le schéma de formation du collège à l'enseignement supérieur
Poser les bases pour la construction d'un projet d'accompagnement à l'orientation.
Éthique de l'accompagnement : posture et principes de communication non violente.

Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Apports théoriques. Etude de cas. Analyse de pratiques. Travaux de groupe. Entretiens d'orientation Ressources et outils pédagogiques.

Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

Spécialités de formation

- Enseignement, formation
- Orientation

Voie d'accès

- Formation professionnelle

Durée

18

Dates et horaires

Lundi 15 janvier 2024 (09h00 – 12h00 /13h00 – 16h00) (Présentiel)
Lundi 5 février 2024 (09h00 – 12h00 /13h00 – 16h00) (Présentiel)
Mardi 6 février 2024 (09h00 – 12h00 /13h00 – 16h00) (Présentiel)

Lieu de la formation

Paris

Modalité

En hybride

Chiffres clés

Au 13/02/2024:

[62,5] % des personnes ont été satisfaites de la formation

Note attribuée au regroupement [6,5] /10

Responsable de la formation

VALERIE DENIS DELOBEL

Référence externe

IDF-2023-00091

Langues d'enseignement

- Français

Intervenant(s)

ANNE-MARIE KLEIN

Formatrice certifiée

MARIE DAIRAIN

Spécificités

Cible spécifique

Enseignants et responsables pédagogiques (collège, lycées)

Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

Effectifs

De 10 à 20 participants

Inscriptions et Tarifs

Période et/ou date limite d'inscription

Du 15/06/2023 au 05/01/2024

Modalités d'admission

- Aucune

Coût de la formation

Formation entièrement prise en charge par Formiris pour les enseignants sous contrat avec l'état, financement pédagogique forfaitaire de 1200 euros par journée de formation pour un groupe de 10 à 25 enseignants

Prix par stagiaire hors Formiris : 180 euros la journée de formation.

Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels



<https://www.icp.fr/>

ICP

Faculté d'Éducation et de Formation
21 rue d'Assas
75270 Paris CEDEX 06

Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formations sur le catalogue, convenir de celles choisies avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGEC). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris <https://www.formiris.org/>

Pour les enseignants ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris, pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter le secrétariat (p.lebas@icp.fr/ 01 44 39 60 23).

Attention, le secrétariat n'envoie la convocation aux établissements et aux stagiaires que 6 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 6 jours avant, merci de vous en inquiéter auprès votre chef d'établissement.

Nous vous recommandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour confirmer vos titres de transport et votre hébergement. En cas d'absence partielle ou d'annulation de votre part à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant. La Faculté d'éducation se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

Lieu

Faculté d'Education et de Formation - 21 rue d'Assas - 75270 PARIS CEDEX 06



<https://www.icp.fr/>

ICP

Faculté d'Éducation et de Formation
21 rue d'Assas
75270 Paris CEDEX 06